

Droit d'étrangers, titre de séjour à renouveler

Par **Hinerza**, le **04/09/2024** à **19:31**

Bonjour,

Je souhaite changer de formation à nouveau. J'ai fait une première année de Lettres Modernes et ça ne m'a pas plu. J'ai changé pour une Licence de Sociologie car je voulais m'orienter RH. Mais la Licence étant trop vaste je n'ai pu valider l'année que par un accès par étape. Faisant des matières qui ne me plaisent pas et n'ont rien avoir avec mon cursus, mon patron m'a proposée une alternance en BTS SAM. Actuellement je veux à nouveau changer mais pour un contrat d'alternance et pour 2 ans en BTS SAM pour ensuite m'orienter vers un MBWay RH en troisième année. Mais j'ai peur que la préfecture me refuse.

Est ce que cela pourrait passer ?

Merci de vos réponses

Par **Lorella**, le **05/09/2024** à **19:30**

Bonjour,

Une autre personne a posé une question similaire et voyez ici ma réponse :

<https://www.juristudiant.com/forum/renouvellement-de-titre-de-sejour-etudiant-t37675.html>

Par **Lorella**, le **05/09/2024** à **19:52**

Ce que je remarque, peu importe la nationalité, c'est qu'il y a vraiment un problème de conseil en orientation en France. J'ai l'impression qu'on laisse les étudiants errer de formation en formation. C'est problématique, car cela a un coût. Il faut compter 10 000 euros par an par étudiant en étude supérieure. C'est l'Etat qui assume ces frais. Je ne pense pas que c'est partout en Europe comme cela.

Quand une personne a quitté le milieu scolaire et qu'elle s'inscrit à France Travail, on ne la laisse pas s'inscrire en formation ici ou là. On lui demande de faire un stage d'immersion dans une entreprise ou établissement public pour le métier choisi. Il faut monter un dossier. Ce n'est pas accepté à tous les coups. Si formation vers un métier en tension, là évidemment la personne aura plus de chance que sa demande soit acceptée.